

COMPTE ADMINISTRATIF 2012 – PRESENTATION DETAILLEE

SOMMAIRE

1.	Les résultats de l'exercice 2012.....	2
1.1	Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre).....	2
1.2	Les résultats budgétaires en mouvements réels.....	3
1.3	Les résultats budgétaires développés (ordre, réels et résultats antérieurs reportés).....	3
1.4	Les ratios d'épargne.....	5
2.	Evolution détaillée des recettes et de dépenses de fonctionnement.....	6
2.1	Evolution des recettes.....	6
2.1.1	Les dotations de l'Etat.....	8
2.1.2	Les dotations de la CREA.....	8
2.1.3	Le produit des impôts directs.....	9
2.1.4	Les autres recettes fiscales ou assimilées.....	9
2.1.5	Les produits d'exploitations et recettes diverses des services.....	10
2.1.6	Les subventions de fonctionnement.....	10
2.1.7	Les autres recettes.....	11
2.2	Evolution des dépenses.....	11
2.2.1	Les charges de personnel.....	12
2.2.2	La subvention au centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et la participation aux budgets annexes.....	13
2.2.3	Les subventions aux associations et les participations à l'opéra de Rouen-Normandie et à l'ESADHAR.....	13
2.2.4	Les charges à caractère général.....	13
3.	Evolution détaillée des recettes et des dépenses d'investissement.....	14
3.1	Evolution des recettes.....	14
3.1.1	Le fonds de compensation de la TVA, la fiscalité de l'urbanisme et les amendes de police.....	14
3.1.2	Les subventions d'investissement.....	14
3.1.3	Les recettes de cessions d'actifs.....	15
3.2	Evolution des dépenses.....	15
4.	La gestion de la dette.....	17
4.1	La dette propre.....	17
4.1.1	Les emprunts nouveaux 2012.....	17
4.1.2	La restructuration de l'encours de dette.....	20
4.1.3	Les lignes de trésorerie.....	22
4.2	La dette garantie.....	22
ANNEXES.....		23
1.	Budget annexe du Hangar 23.....	23
2.	Budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA.....	24
3.	Budget annexe de la restauration collective.....	25

1. Les résultats de l'exercice 2012

1.1 Les résultats budgétaires de clôture (mouvements réels et d'ordre)

Les résultats bruts du compte administratif 2012 concernant le budget principal (hors résultat antérieur et hors restes à réaliser d'investissement) dégagent les résultats bruts (opérations d'ordre comprises) suivants :

	2007	2008	2009
Fonctionnement	+ 5 123 456,30	+ 2 597 027,74	+ 24 385 405,60
Investissement	-2 993 973,83	-9 895 478,05	-15 681 817,37
TOTAL	+ 2 129 482,47	-7 298 450,31	+ 8 703 588,23

	2010	2011	2012
Fonctionnement	+ 18 119 001,49	+ 2 981 307,88	+ 1 109 065,31
Investissement	-15 803 823,61	-5 495 268,22	+ 4 915 089,52
TOTAL	+ 2 315 177,88	-2 513 960,34	+ 6 024 154,83

Compte tenu des résultats antérieurs, les résultats de l'exercice s'expriment de la manière suivante (opérations d'ordre comprises) * :

	2007	2008	2009
Fonctionnement	+ 6 123 456,30	+ 4 597 027,74	+ 24 765 293,48
Investissement	+ 1 554 881,89	-4 217 139,86	- 15 681 817,37
TOTAL	+ 7 678 338,19	+ 379 887,88	+ 9 083 476,11

	2010	2011	2012
Fonctionnement	+ 19 686 453,49	+ 5 774 873,88	+ 4 977 099,31
Investissement	-8 287 799,50	+ 3 109 819,77	+ 10 320 406,52
TOTAL	+ 11 398 653,99	+ 8 884 693,65	+ 15 297 505,83

* : Le résultat 2012 intègre une régularisation comptable d'un montant de + 388 657,35 € suite à une opération technique d'ajustement des stocks réalisée en accord avec la Trésorerie municipale

Le résultat de clôture 2012 s'établit donc à **+ 15 297 505,83 €**. Il n'y a pas de restes à réaliser à reporter en 2013.

1.2 Les résultats budgétaires en mouvements réels

En ce qui concerne les résultats par section, l'évolution des mouvements réels budgétaires tels qu'ils sont constatés au compte administratif du budget principal, se présente ainsi (hors reports de résultats antérieurs) :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Fonctionnement						
Recettes	161 511 333	156 930 972	176 660 156	182 738 775	176 976 871	171 446 417
Dépenses	139 363 057	143 690 037	139 627 425	147 807 448	149 164 762	155 140 125
Solde	+ 22 148 276	+ 13 240 935	+ 37 032 731	+ 34 931 327	+ 27 812 110	+ 16 306 292
Investissement						
Recettes	43 569 174	38 780 451	45 676 701	35 703 435	26 902 054	58 941 892
Dépenses	63 587 968	59 319 837	74 005 844	68 319 584	57 228 124	69 224 029
Solde	-20 018 794	-20 539 386	-28 329 143	-32 616 149	-30 326 070	-10 282 137
SOLDE GENERAL	+ 2 129 482	-7 298 451	+ 8 703 588	+ 2 315 178	-2 513 960	+ 6 024 154

1.3 Les résultats budgétaires développés (ordre, réels et résultats antérieurs reportés)

Au final, l'exercice 2012 du budget principal fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	155 140 125,22
Recettes réelles de fonctionnement	171 446 417,09
SOUS TOTAL	16 306 291,87
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	25 632 730,89
Recettes d'ordre de fonctionnement	10 435 504,33
SOUS TOTAL	-15 197 226,56
Excédent sur l'exercice 2012	1 109 065,31
Excédent antérieur reporté	3 868 034,00
Résultat de la section de fonctionnement 2012	4 977 099,31
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	53 158 513,33
Recettes réelles d'investissement	42 876 376,29
SOUS TOTAL	-10 282 137,04
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	15 013 720,47
Recettes d'ordre d'investissement	30 210 947,03
SOUS TOTAL	15 197 226,56
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	16 065 515,75
Recettes	16 065 515,75
Excédent sur l'exercice 2012	4 915 089,52
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat d'investissement reporté 2011	3 498 477,12
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent en fonctionnement 2011	1 906 839,88
TOTAL	5 405 317,00
Résultat global de la section d'investissement 2012	10 320 406,52
Résultat global de l'exercice 2012	15 297 505,83

Au 31 décembre 2012, le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent de **+ 4 977 099,31 €**.

La section d'investissement présente un résultat de clôture de **+ 10 320 406,52 €**.

Au total, le résultat brut de clôture de l'exercice 2012 est de **+ 15 297 505,83 €**.

1.4 Les ratios d'épargne

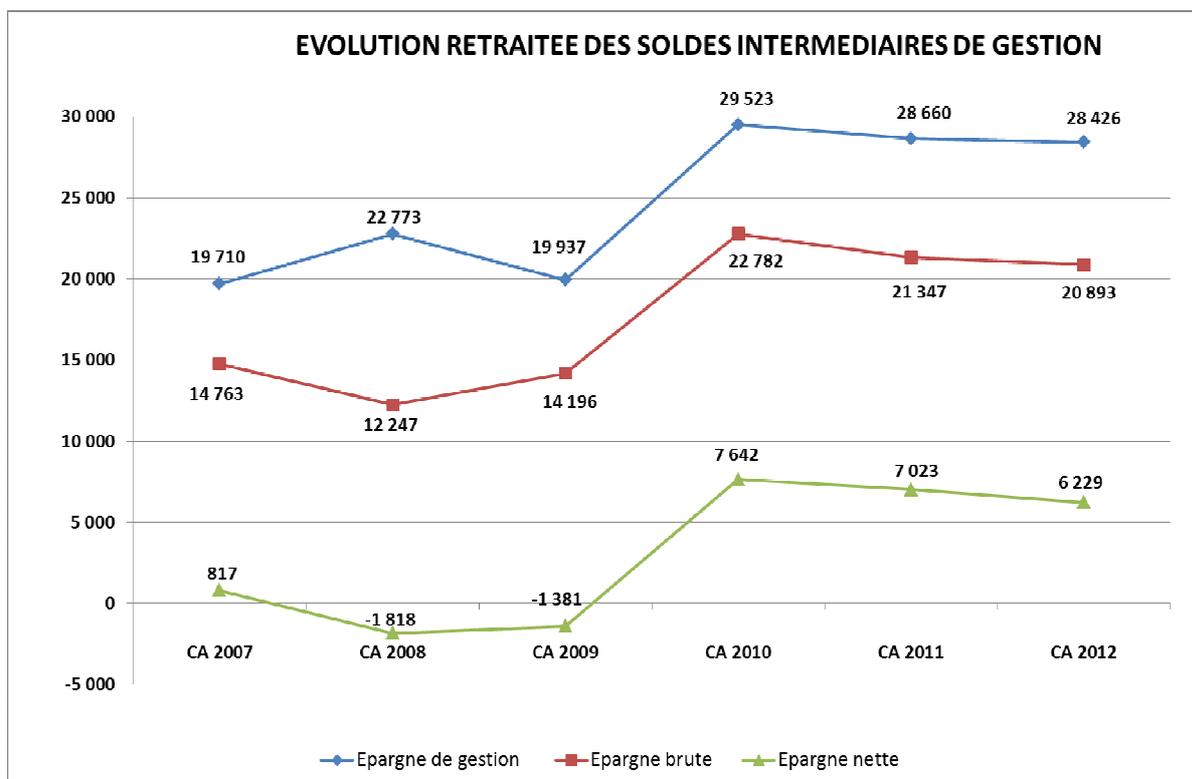
MONTANTS EXPRIMES EN K€	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
Dépenses réelles de fonctionnement	139 363	143 690	139 627	147 807	149 164	155 141
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	154 126	155 937	153 823	170 589	170 511	168 998
Epargne de gestion	19 710	22 773	19 937	29 523	28 660	26 621
Epargne brute	14 763	12 247	14 196	22 782	21 347	13 857
Epargne nette	817	-1 818	-1 381	7 642	7 023	-807

Si l'épargne de gestion est maintenue à un niveau élevé, l'épargne brute 2012 est quant à elle en diminution sensible par rapport à 2011. Ce phénomène s'explique principalement par le coût supporté par la Ville lors des opérations de désensibilisation de l'encours de dette (pour un montant de 5,23 M€) ainsi que par la baisse des dotations de l'Etat et par un effet de périmètre sur les recettes de la restauration collective comptabilisées dans un budget annexe à compter de 2012 (1,8 M€).

Au regard de la réglementation prévue par l'instruction comptable M14, la soule de sortie des produits RBS a été comptabilisée en dépenses de fonctionnement mais neutralisée comptablement par une opération d'ordre en section de fonctionnement afin qu'elle puisse être comptabilisée en section d'investissement.

Dès lors, un retraitement doit être opéré pour assurer une homogénéité de lecture d'un exercice à l'autre des soldes intermédiaires de gestion. Ainsi, hors opérations de désensibilisation de la dette et après retraitement des recettes de la restauration collective, l'évolution des soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

MONTANTS EXPRIMES EN K€	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
Dépenses réelles de fonctionnement	139 363	143 690	139 627	147 807	149 164	149 910
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	154 126	155 937	153 823	170 589	170 511	170 803
Epargne de gestion	19 710	22 773	19 937	29 523	28 660	28 426
Epargne brute	14 763	12 247	14 196	22 782	21 347	20 893
Epargne nette	817	-1 818	-1 381	7 642	7 023	6 229



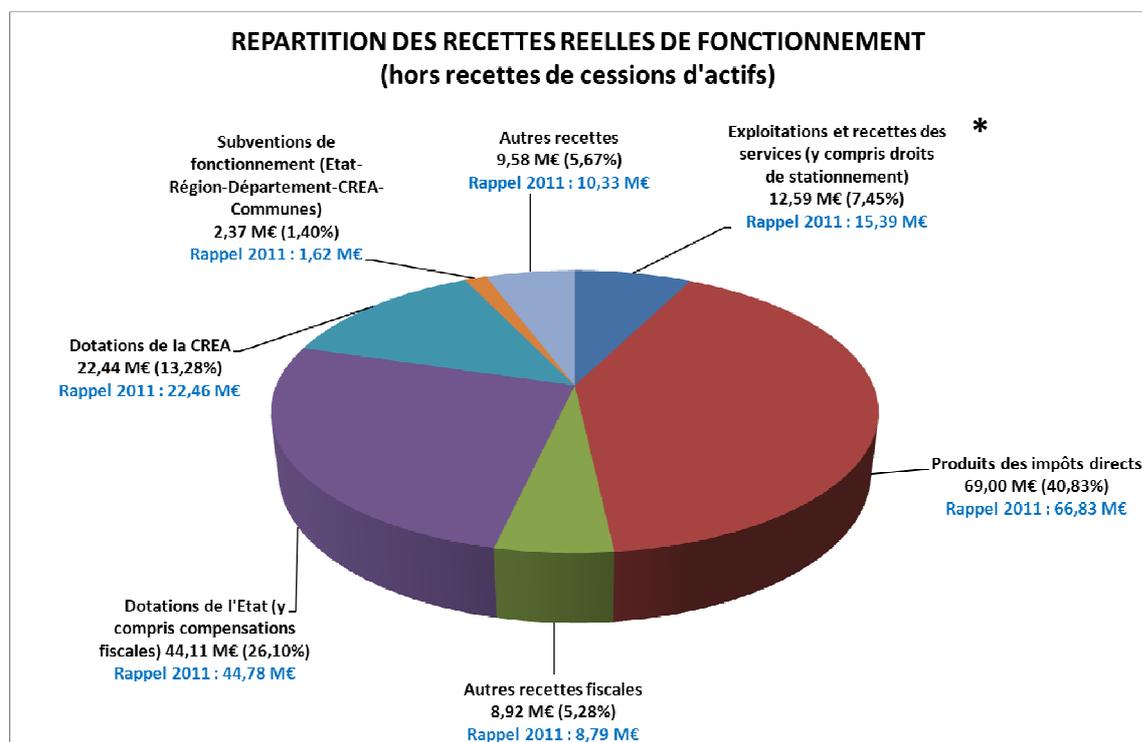
L'épargne nette demeure positive à hauteur de 6 229 K€.

2. Evolution détaillée des recettes et de dépenses de fonctionnement

2.1 Evolution des recettes

	2007	2008	Evolution 2007/2008	2009	Evolution 2008/2009	2010
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	154 126 116 €	155 937 306 €	1,18%	153 823 167 €	-1,36%	170 588 599 €
Recettes réelles de fonctionnement (y compris cessions d'actifs)	161 511 333 €	156 930 972 €	-2,84%	176 660 156 €	12,57%	182 738 774 €

	Evolution 2009/2010	2011	Evolution 2010/2011	2012	Evolution 2011/2012
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions d'actifs)	10,90%	170 511 880 €	-0,04%	168 998 401 €	-0,89%
Recettes réelles de fonctionnement (y compris cessions d'actifs)	3,44%	176 976 871 €	-3,15%	171 446 417 €	-3,12%



* : Il convient de souligner l'effet périmètre de la restauration collective dont les opérations ont été comptabilisées sur le budget principal en 2011 (1 805 K€ de recettes) avant d'être basculées sur le budget annexe prévu à cet effet en 2012.

Répartition des recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Impôts directs locaux	36,43%	35,50%	36,12%	38,01%	37,93%	39,20%	40,83%
Dotations de la CREA	14,45%	14,02%	14,09%	13,81%	13,03%	13,17%	13,27%
Dotations de l'Etat (y compris compensations fiscales)	30,83%	29,50%	29,38%	29,49%	26,25%	26,14%	26,10%
Autres recettes (hors produits de cession)	17,99%	20,98%	20,41%	18,69%	22,79%	21,49%	19,80%

2.1.1 Les dotations de l'Etat

Le poids relatif des dotations de l'Etat dans les recettes réelles de fonctionnement diminue, ce qui s'explique avant tout par une baisse en valeur de ces concours. Le tableau ci-dessous permet de constater cette diminution continue des dotations qui représente une perte nette de ressources de 1,67 M€ entre 2008 et 2012.

En K euros	CA 2008	CA 2009	CA08/CA09	CA 2010	CA09/CA10	CA 2011	CA10/CA11	CA 2012	CA11/CA12	CA08/CA12
Dotation forfaitaire (7411)	38 929	38 777	-152	38 391	-386	38 067	-324	37 814	-253	-1 115
Dotation générale de décentralisation (746)	1 068	1 040	-28	1 045	5	1 144	99	1 050	-94	-18
Dotation de solidarité urbaine (74123)	2 340	2 340	0	2 340	0	2 340	0	2 340	0	0
Compensation exonérations TP (74833)	1 238	1 029	-209	798	-231	738	-60	617	-121	-621
Compensation exonérations TF (74834)	587	466	-121	439	-27	535	96	456	-79	-131
Compensation exonérations TH (74835)	1 610	1 617	7	1 769	152	1 744	-25	1 828	84	218
	45 772	45 269	-503	44 782	-487	44 568	-214	44 105	-463	-1 667

2.1.2 Les dotations de la CREA

Les dotations de la CREA se composent de deux éléments : l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire. La première connaît une baisse entre 2011 et 2012 ce qui traduit l'impact du transfert à la CREA du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ». La dotation de solidarité

communautaire, qui représente la répartition entre les communes membres d'une partie des recettes supplémentaires de la CREA en fonction de critères sociaux, poursuit sa progression. Au total, les dotations de la CREA sont stables entre 2011 et 2012 (-0,1 %).

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dotation de solidarité communautaire	3 241 311	3 656 054	3 692 124	1 117 789	1 392 173	1 509 571
Attribution de compensation	18 355 786	18 316 368	17 548 508	21 111 348	21 071 928	20 933 288
TOTAL	21 597 097	21 972 422	21 240 632	22 229 137	22 464 101	22 442 859

2.1.3 Le produit des impôts directs

Le produit des impositions directes s'élève en 2012 à 69,00 M€ en hausse de 3,24 % par rapport à 2011. La progression des bases de taxe d'habitation et de taxes foncières se compose d'une part de la revalorisation législative (+ 1,8 % en 2012) et d'autre part de l'évolution physique des bases, c'est-à-dire des constructions nouvelles (+ 1,44 %). Il faut noter qu'en 2012, le travail mené conjointement par les services de la Ville et par les services fiscaux ont permis une optimisation de la mise à jour des bases de fiscalité. Un nombre important de rôles supplémentaires a donc pu être émis en fin d'année ce qui a eu pour conséquence un total de recettes de fiscalité directe très proche de celui inscrit au budget primitif 2012 (69,14 M€) alors que l'ajustement opéré en DM1, à partir des premières estimations effectuées par les services fiscaux sur les bases, prévoyait une contraction des recettes de l'ordre de 600 K€.

2.1.4 Les autres recettes fiscales ou assimilées

Ces recettes recouvrent principalement les droits de mutation, la taxe sur la consommation finale d'électricité et la taxe locale sur la publicité extérieure.

S'agissant des droits de mutation (4,76 M€), il convient de noter que, contrairement aux perspectives de dégradation du marché immobilier annoncées pour l'année 2012, les recettes effectivement encaissées ont plutôt bien résistées. En effet, la baisse a été limitée à 0,23 M€ par rapport à 2011. Les droits de mutation se sont donc maintenus à niveau supérieur à ceux d'avant le début de la crise économique et financière ce qui reflète le dynamisme persistant du marché immobilier sur le territoire communal.

En ce qui concerne la taxe sur la consommation finale d'électricité (2,26 M€), les recettes perçues au cours de l'année 2012 sont stables par rapport à 2011 (+ 6 K€).

Enfin, la taxe locale sur la publicité extérieure atteint 0,31 M€ en 2012 et devrait se stabiliser à ce niveau dans les années à venir grâce à la fiabilisation des données physiques servant de base à cette taxe.

2.1.5 Les produits d'exploitations et recettes diverses des services

Ce poste de recettes est en net repli entre 2011 et 2012 puisqu'il passe de 15,39 M€ à 12,59 M€. Toutefois, cette baisse doit être relativisée en raison de la création du budget annexe de la restauration collective en 2012 qui a induit le transfert des recettes de restauration du budget principal vers le budget annexe (1,8 M€ en 2011). Hormis cet élément, il convient de noter :

- la hausse de recettes en provenance des droits de stationnement (+ 0,4 M€)
- la baisse de recettes issues de l'exploitation des parkings en raison de la fermeture du parking des emmurées et des travaux réalisés en 2012 dans le parking de l'hôtel de Ville (-0,3 M€)
- la baisse des recettes en provenance des familles calculées sur la base du quotient familial et ce en raison d'une dégradation du quotient familial moyen des usagers (crèches : -65 K€, centres de loisirs : - 40 K€)
- la baisse des recettes issues des services à caractère sportif, notamment en raison des difficultés d'accès au centre Boissière suite à la fermeture du Pont Mathilde (- 65 K€)
- la recette exceptionnelle de remboursement de frais par l'ESADHAR en 2011, en compensation des dépenses prises en charge par le budget de la Ville, et non reconduite en 2012 (- 0,92 M€)

2.1.6 Les subventions de fonctionnement

Les recettes provenant des subventions de fonctionnement sont stables entre 2011 et 2012 et s'établissent à 2,37 M€. Elles sont constituées des subventions versées par l'Etat (dotations pour les passeports numériques, le fonctionnement des musées et du conservatoire à rayonnement régional), par le Conseil Régional (fonctionnement des équipements sportifs utilisés par les lycéens), le Conseil Général (fonctionnement des équipements sportifs utilisés par les collégiens, du Conservatoire et du Muséum d'histoire naturelle) et la CREA (fonctionnement du Conservatoire et du Musée des Beaux Arts).

2.1.7 Les autres recettes

Ce poste est stable entre 2011 et 2012 et atteint 9,58 M€. Il regroupe les recettes liées aux remboursements de frais de personnel, aux locations immobilières, aux produits financiers issus des swaps et aux produits exceptionnels.

2.2 Evolution des dépenses

EVOLUTION DES TAUX DE REALISATION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

En M€	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Crédits ouverts	142,88	147,49	144,48	157,18	155,58	162,03
Montants mandatés	139,36	143,69	139,62	147,81	149,16	155,14
Taux de réalisation	97,51%	97,42%	96,63%	94,04%	95,87%	95,75%

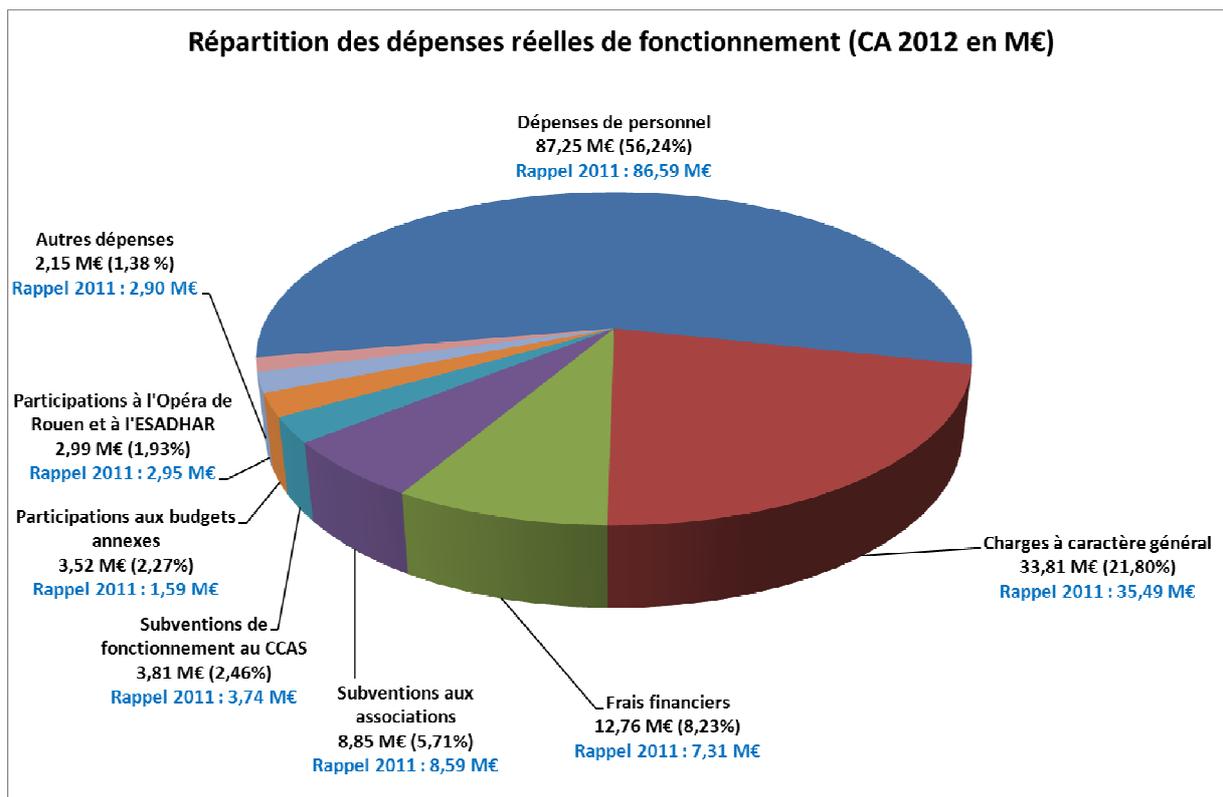
Le taux de réalisation 2012 se situe à un niveau légèrement en deçà de ceux constatés les années passées.

	2007	2008	Evolution 2007/2008	2009	Evolution 2008/2009	2010
Dépenses réelles de fonctionnement	139 363 057 €	143 690 037 €	3,10%	139 627 425 €	-2,83%	147 807 448 €

	Evolution 2009/2010	2011	Evolution 2010/2011	2012	Evolution 2011/2012	Evolution 2011/2012*
Dépenses réelles de fonctionnement	5,86%	149 164 761 €	0,92%	155 141 090 €	4,01%	0,50%

* : hors opérations de désensibilisation de la dette

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 4,01 % entre 2011 et 2012 pour s'établir à **155 141 090 €**. Hors opérations de sécurisation de la dette, la progression est limitée à 0,50 %.



2.2.1 Les charges de personnel

Les charges de personnel pour l'année 2012 se sont élevées à 87 244 580,13 € ce qui représente 56,24 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles sont en progression de 0,8 % par rapport à 2011. A périmètre équivalent, c'est-à-dire hors restauration collective (dont les dépenses ont été individualisées dans un budget annexe à compter de 2012) et ESADHAR (les dépenses du 1^{er} semestre 2011 ont été prises en charge par le budget de la Ville), la progression des charges de personnel est de 2,2 %.

Le budget de la masse salariale a augmenté automatiquement par l'effet du glissement vieillesse technicité estimé à 1,2%, soit environ 1 M€, l'augmentation du SMIC et la finalisation de la réforme de la catégorie B.

A ces évolutions quasi-mécaniques, s'ajoutent la mise en œuvre de la politique d'avancées sociales menée par la collectivité, dont la mesure la plus significative en 2012 a été la revalorisation du régime indemnitaire.

En effet, l'année 2012 a été la première année de mise en œuvre de la Prime de Mission et de Motivation sur le deuxième semestre. La revalorisation du budget, équivalant en année pleine à 875.000 € toutes filières confondues, a également pris la forme d'un versement de prime exceptionnelle de 150 €. Ces différentes mesures ont ainsi conduit à une augmentation de la ligne régime indemnitaire qui atteint 6,63 M€.

Afin de contrebalancer ces évolutions à la hausse et en conséquence de la poursuite du programme de résorption précaire, la Ville a limité le recours aux agents non-titulaires avec une diminution de près de 0,6 M€.

2.2.2 La subvention au centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et la participation aux budgets annexes

En 2012, la subvention de la Ville au CCAS s'est élevée à 3,81 M€ contre 3,74 M€ en 2011.

La subvention du budget principal au budget annexe du Hangar 23 a été de 1,42 M€ et représente 89,4 % des dépenses réelles du budget du hangar 23.

Le budget annexe de la restauration a, quant à lui, bénéficié d'une subvention du budget principal de 2,09 M€ (54,5 % des dépenses réelles) nécessaires à la fourniture de repas de qualité. Il faut noter que la première année d'exploitation complète se solde par un résultat comptable positif (+189 K€) pour un budget de 4 M€, ce qui souligne la maîtrise des coûts tout au long de la chaîne de production et la qualité des prévisions budgétaires réalisées.

2.2.3 Les subventions aux associations et les participations à l'opéra de Rouen-Normandie et à l'ESADHAR

Les subventions aux associations allouées au cours de l'année 2012 se sont élevées à 8,85 M€ en 2012 et ont donc progressé de 3 % par rapport à 2011. Les principaux domaines de subventionnement des associations sont le sport (2,12 K€), la culture et le patrimoine (2,07 M€), l'éducation, les loisirs et la petite enfance (1,48 M€), l'aide sociale (1,17 M€) et le troisième âge (0,26 M€).

L'Opéra Rouen Normandie a quant à lui perçu une subvention de 1,34 M€ en 2012 comme cela avait été le cas en 2011.

Enfin, l'ESADHAR a été subventionné à hauteur de 1,65 M€ contre 1,61 M€ en 2011.

2.2.4 Les charges à caractère général

Les dépenses liées au fonctionnement des services municipaux passent de 35,49 M€ en 2011 à 33,81 M€ en 2012. Cette baisse s'explique par le transfert dans le budget annexe consacré des dépenses relatives à la restauration collective d'un montant de 3,25 M€. A périmètre constant, les charges à caractère général progressent de 4,9 % (1,57 M€). Cette évolution est particulièrement marquée sur

les charges de fluides et d'énergie (+200 K€), les télécommunications (+244 K€) et l'entretien du patrimoine bâti (+ 432 K€).

3. Evolution détaillée des recettes et des dépenses d'investissement

3.1 Evolution des recettes

3.1.1 Le fonds de compensation de la TVA, la fiscalité de l'urbanisme et les amendes de police

Le fonds de compensation de la TVA, calculé sur la base des dépenses d'équipement de 2011, a atteint 3,38 M€ en 2012. Il est donc stable par rapport à 2011 (3,32 M€).

La fiscalité de l'urbanisme qui comprend, pour l'année 2012, des recettes issues de la taxe locale d'équipement et de la taxe d'aménagement (pour les permis de construire délivrés après le 1^{er} mars 2012) ont progressé en 2012 pour atteindre 0,99 M€ contre 0,53 M€ l'année précédente.

Enfin, le produit des amendes de police a représenté 4,05 M€ en 2012 contre 3,75 M€ en 2011. Cette progression traduit notamment l'effet en année pleine de la hausse du prix unitaire de l'amende de police de 11 € à 17 € à compter du 1^{er} août 2011.

3.1.2 Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues se sont élevées à 7,21 M€ en 2012 contre 2,12 M€ en 2011. Dans le détail, ces subventions proviennent principalement :

- de l'Etat (2,42 M€) : construction du pôle culturel Grammont (0,88 M€), restauration de l'église Saint Maclou (0,35 M€), rénovation urbaine (0,75 M€)
- de la Région (3,43 M€) : restauration de l'église Saint Maclou (0,96 M€), rénovation urbaine (2,29 M€)
- du Département (0,31 M€) : rénovation urbaine (0,17 M€), rénovation stade Diochon (0,08 M€)
- de la CREA (0,86 M€) : travaux auberge de jeunesse (0,43 M€), rénovation du Conservatoire (0,19 M€)

3.1.3 Les recettes de cessions d'actifs

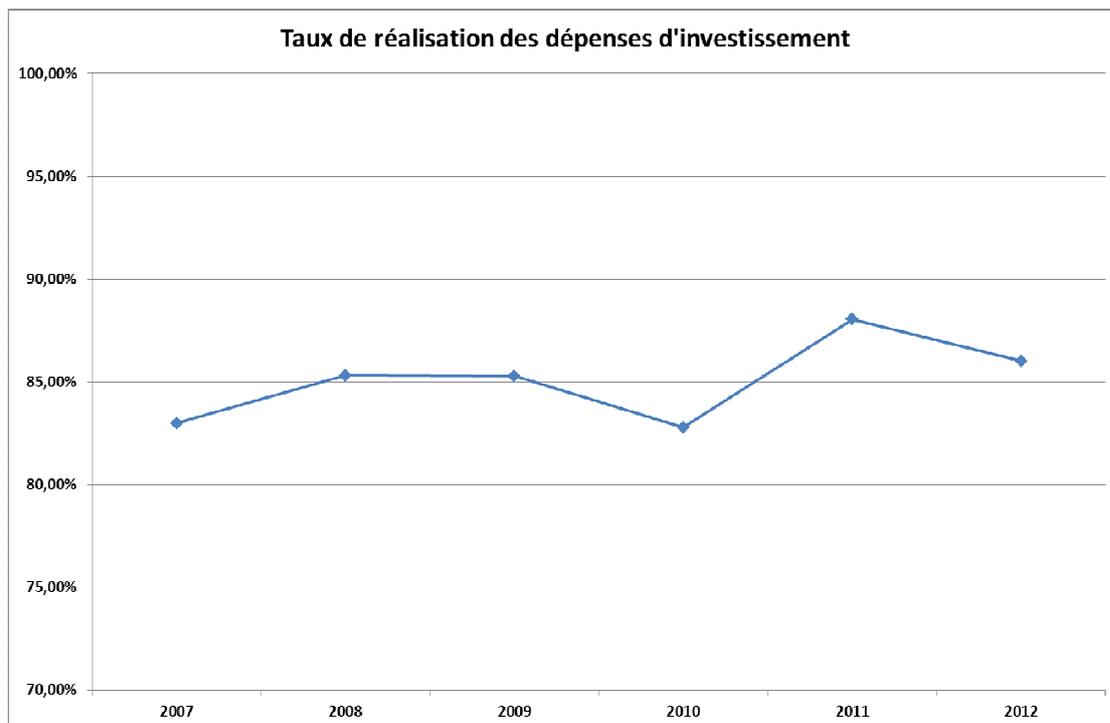
Les recettes de cessions d'actifs ont atteint 2,45 M€ en 2012 contre 6,46 M€ en 2011. Cette diminution s'explique par une recette de 3,5 M€ correspondant au solde de la cession d'une partie du Pôle culturel Grammont perçue en 2011.

En 2012, la Ville a néanmoins poursuivi sa politique de gestion foncière dynamique favorisant la construction de logements accessible à tous. Ainsi, les principales cessions sont les suivantes :

- Cession du 22, rue Malherbe à la société ICADE PROMOTION pour 1,19 M€
- Cession des 29, rue du Petit Quevilly et 94, avenue de Caen à la société E.C.H.N. Martini pour 0,39 M€
- Cession du 16, rue Manchon frères à la société S.N.C. Le Cap pour 0,32 M€

3.2 Evolution des dépenses

Les dépenses d'investissement pour 2012 se sont élevées à 38,27 M€. Les actions entreprises depuis plusieurs années en matière de fiabilisation des prévisions et de planification des opérations permettent de maintenir un taux de réalisation de ces dépenses à un niveau élevé (86,03 %).

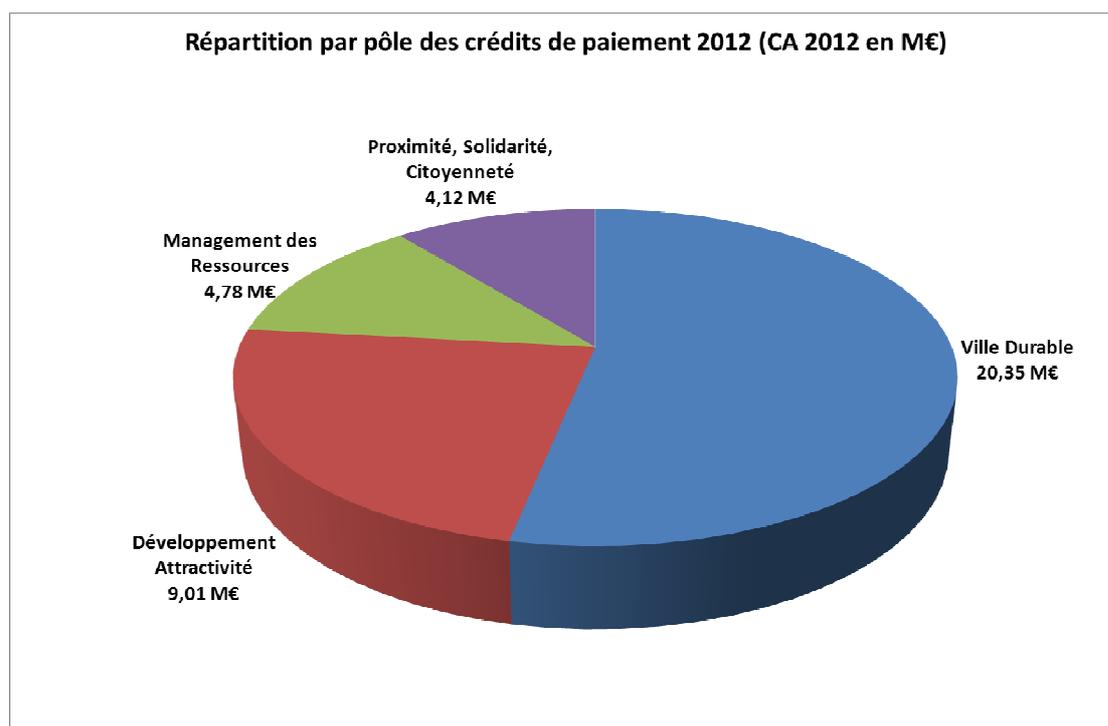


La répartition des dépenses d'investissement et le volume d'emprunt mobilisé évoluent de la façon suivante :

En Euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Travaux et acquisitions (comptes 20,21,23,26,27)	35 227 807	32 044 543	46 898 023	46 149 090	32 754 329	34 556 369
Subventions d'équipement et fonds de concours (compte 204)	7 997 178	12 947 295	10 979 929	5 012 300	8 338 597	3 487 224
Autres investissements (compte 13)	6 417 363	262 256	550 501	1 760 710	1 728 331	224 972
TOTAL	49 642 348	45 254 094	58 428 453	52 922 100	42 821 257	38 268 565
Emprunts souscrits	25 100 000	22 940 000	25 000 000	17 398 491	17 000 000	26 465 777
Rapport entre dépenses d'investissement et emprunts souscrits	50,56%	50,69%	42,79%	32,88%	39,70%	69,16%

Il convient cependant de noter que plus de 6 M€ d'emprunt ont été mobilisés pour financer la sortie des produits « toxiques » RBS et DEXIA. Après retraitement de ces éléments, le rapport entre dépenses d'investissement et emprunt souscrit s'établit à 52,35 %.

La répartition par pôle des crédits de paiement en 2012 se fait de la manière suivante :



4. La gestion de la dette

4.1 La dette propre

4.1.1 Les emprunts nouveaux 2012

L'année 2012 a été marquée par des craintes sur le manque de liquidités à destination du financement des collectivités locales. La Ville a donc anticipé son recours à l'emprunt 2012 et a ainsi évité les difficultés de financement. Par ailleurs, c'est au cours de l'année écoulée que la Ville a mis fin aux derniers emprunts à risque encore présents dans son encours. Ces opérations de désensibilisation ont d'ailleurs nécessité un refinancement supplémentaire qui justifie la variation positive de l'encours de dette entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012. Il faut cependant noter que l'ensemble des nouveaux contrats de prêts contractés sont exclusivement à taux fixe ou à taux variable simple et relèvent par conséquent tous de la catégorie 1A de la charte Gissler (contrat sans risque).

L'ensemble de ces contrats est repris dans le tableau ci-dessous.

Banques	Montant	Caractéristiques de l'emprunt	Taux	Durée	Classification Gissler
Caisse des dépôts et consignations	1,85 M€	Taux indexé	Livret A + 0,6 %	20 ans	1A
Caisse des dépôts et consignations	2,96 M€	Taux indexé	Livret A + 0,6 %	20 ans	1A
Caisse des dépôts et consignations	2,66 M€	Taux indexé	Livret A + 0,6 %	20 ans	1A
Caisse des dépôts et consignations	3,00 M€	Taux indexé	LEP + 1,35 %	15 ans	1A
Caisse des dépôts et consignations	4,00 M€	Taux indexé	LEP + 1,35 %	15 ans	1A
Dexia	6,00 M€	Taux fixe	5,34%	15 ans	1A
Crédit Foncier	2,00 M€	Taux fixe	5,30%	15 ans	1A
Crédit Agricole	2,00 M€	Taux fixe	5,14%	15 ans	1A
Crédit Agricole	2,00 M€	Taux fixe	5,10%	15 ans	1A

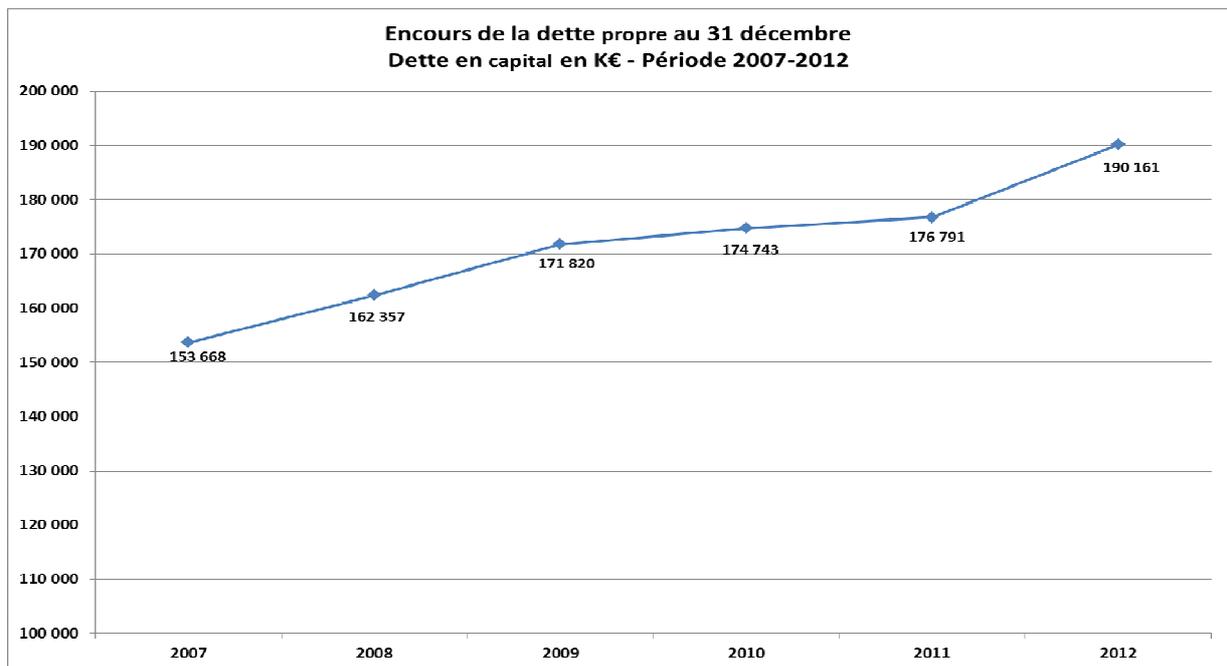
Evolution de l'encours de la dette propre

L'encours de dette entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012 a évolué de la manière suivante :

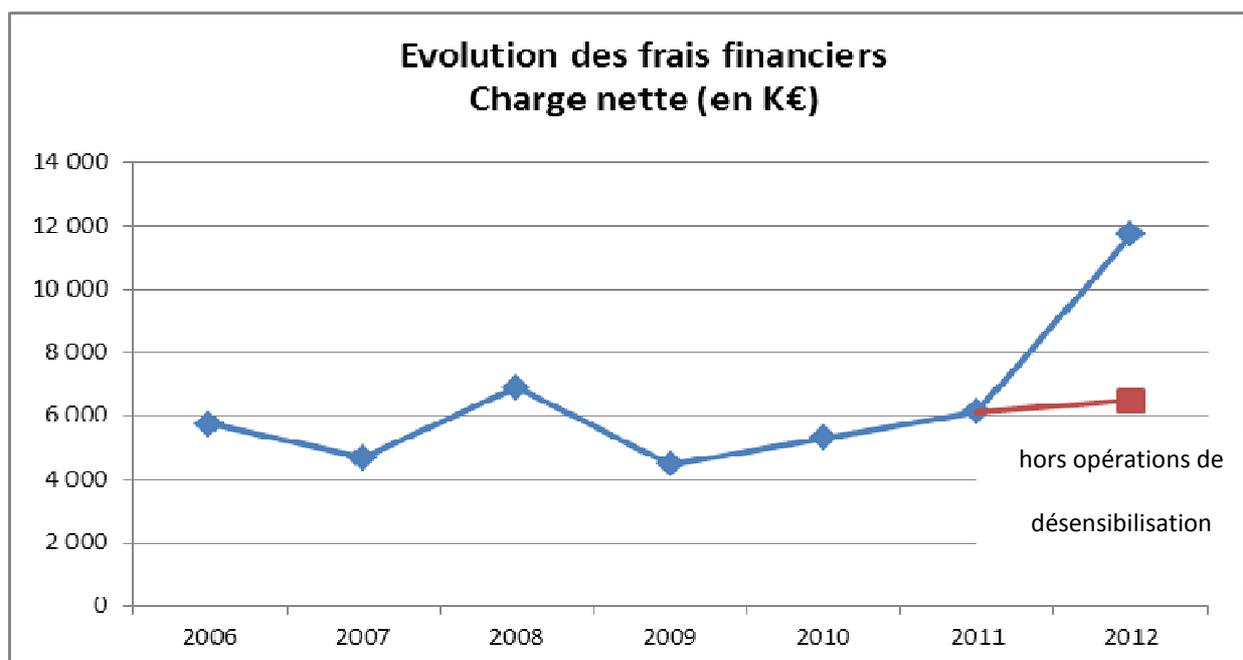
Encours au 01/01/2012 en M€	Remboursement de la dette en M€	Nouveaux Emprunts en M€	Encours au 31/12/2012 en M€	Evolution 2011/2012
177,35	-14,68	26,47*	190,16**	7,2 %

* : dont 5,2 M€ liés à la restructuration d'emprunts RBS

** : dont 1,02 M€ liés à la restructuration de deux emprunts DEXIA (hors emprunts nouveaux)



Les frais financiers ont connu en 2012 une augmentation importante qui s'explique par la neutralisation comptable de la soulte liée à la renégociation des emprunts RBS. Hors éléments exceptionnels, les frais financiers sont restés relativement stables entre 2011 et 2012 puisqu'ils passent de 7,31 M€ à 7,53 M€.



Les frais financiers après prise en compte des opérations de swaps évoluent de la façon suivante :

	2007	2008	Evolution	2009	Evolution	2010	Evolution
Intérêts de la dette et frais financiers (hors SWAP)	5 419 448	6 921 612	27,72%	5 055 618	-26,96%	5 849 312	15,70%
Dépenses liées aux SWAPS	3 533 067	3 604 760	2,03%	685 333	-80,99%	813 993	18,77%
Sous total des frais financiers payés	8 952 515	10 526 372	17,58%	5 740 951	-45,46%	6 663 305	16,07%
Recettes liées aux SWAPS	4 248 217	3 622 819	-14,72%	1 258 271	-65,27%	1 337 512	6,30%
TOTAL	4 704 298	6 903 553	46,75%	4 482 680	-35,07%	5 325 793	18,81%

	2011	Evolution	2012	Evolution
Intérêts de la dette et frais financiers (hors SWAP)	6 230 165	6,51%	6 164 113	-1,06%
Dépenses liées aux SWAPS	1 083 446	33,10%	6 600 350	509,20%
Sous total des frais financiers payés	7 313 611	9,76%	12 764 463	74,53%
Recettes liées aux SWAPS	1 173 405	-12,27%	1 031 749	-12,07%
TOTAL	6 140 206	15,29%	11 732 714	91,08%

Le taux moyen de la dette a sensiblement diminué entre 2011 et 2012 à la faveur d'une baisse continue des index monétaires (en particulier EURIBOR) très présents dans l'encours de dette de la Ville.

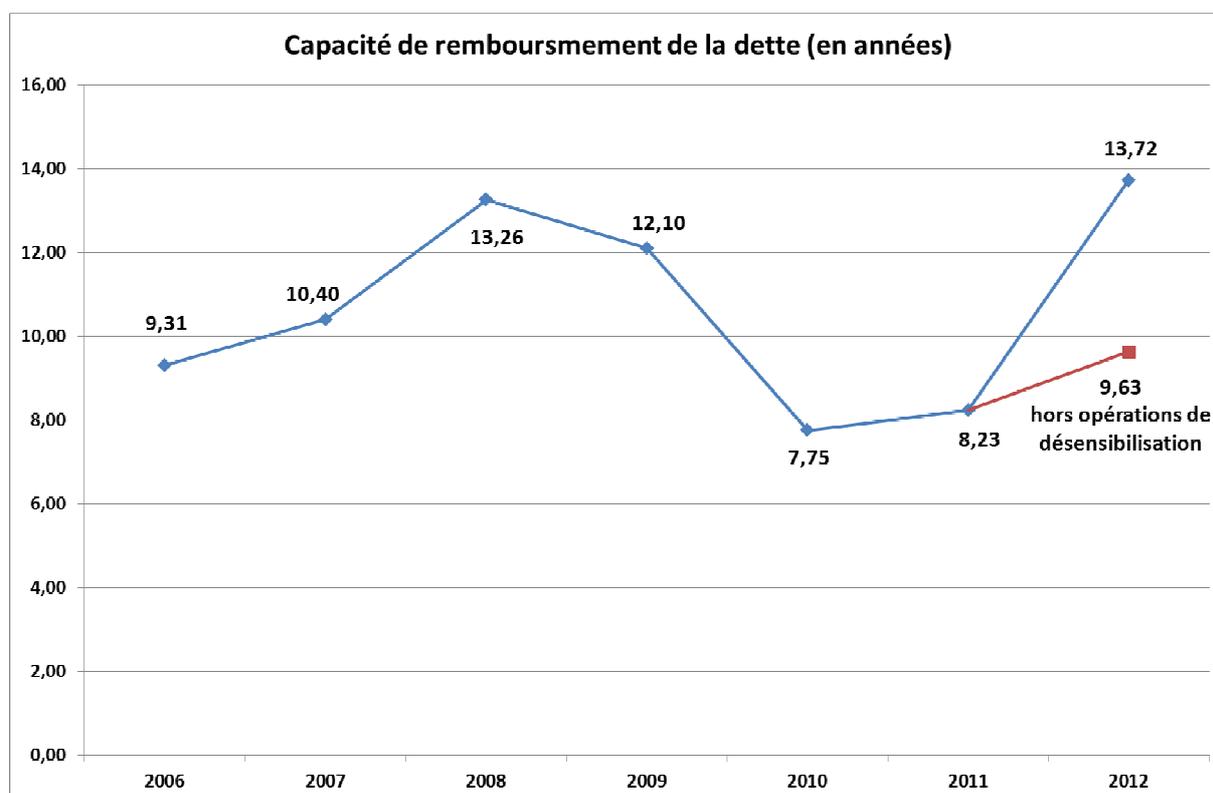
Evolution du taux moyen de la dette

2009	2010	2011	2012
2,78%	2,76%	3,72%	3,06%

La capacité de désendettement

La capacité de désendettement est un indicateur régulièrement analysé et qui permet de définir la durée théorique de remboursement de l'encours de dette si l'on y consacre l'intégralité de l'épargne brute.

Au 31 décembre 2012, ce ratio atteint 13,7 années contre 8,3 années en 2011. Cette progression traduit, d'une part, la hausse de l'encours de dette au cours de l'exercice écoulé mais également le tassement de l'épargne brute. Hors éléments exceptionnels liés aux opérations de désensibilisation de l'encours de dette de 2012, la capacité de désendettement est de 9,6 années.



4.1.2 La restructuration de l'encours de dette

Engagé dès 2008, le réaménagement de la dette toxique de la Ville est arrivé à son terme en 2012 avec l'aboutissement de deux négociations majeures. Il s'agit tout d'abord de la restructuration d'un emprunt Dexia (4E sur l'échelle Gissler) indexé sur du libor CHF (franc suisse) avec un coefficient multiplicateur de 4 converti en taux fixe de 3,99 %. La seconde concerne un emprunt et un swap RBS indexés sur le taux de change avec le franc suisse (6F sur l'échelle Gissler) transformés en deux produits à taux fixes de 5,35 % moyennant le paiement d'une indemnité de 5,2 M€.

Avec la renégociation de ces trois contrats, la Ville en a fini avec les emprunts dits toxiques.

Un seul contrat relève encore d'un classement « à risque » dans la charte Gissler (catégorie 1E). Il s'agit d'un contrat DEXIA basé sur un indice EURIBOR et comprenant un coefficient multiplicateur de 5. Toutefois, il convient d'analyser finement les conditions de dégradation du taux d'intérêt afin d'en mesurer le risque réel.

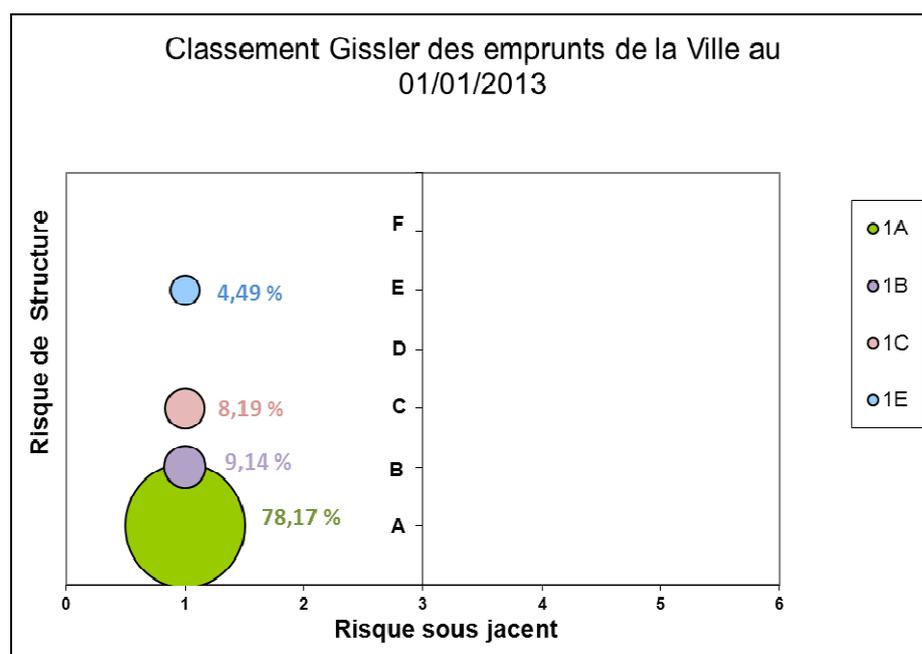
Tout d'abord, il faut noter que le taux d'intérêts appliqué est basé sur un indice de type EURIBOR et non sur un indice hors zone euro. Le suivi et l'anticipation en sont donc facilités. Par ailleurs, les conditions de dégradation impliquent un niveau de l'indice EURIBOR 12 Mois supérieur à 6,75 %.

Ce seuil de dégradation est extrêmement élevé. En effet, l'indice EURIBOR 12 Mois moyen depuis le début de l'année 2013 est de 0,57 %, ce qui est très éloigné du seuil en question. De plus, les données disponibles depuis le 01 janvier 1999 montrent que jamais l'indice n'a atteint 6,75 %. Il n'a même jamais dépassé 5,40 % au cours des 14 dernières années.

Les anticipations de l'indice à l'horizon 2024, année d'échéance du contrat, font apparaître une hausse progressive jusqu'à 3,20 %, là encore bien en-deçà du seuil de dégradation du taux d'intérêt.

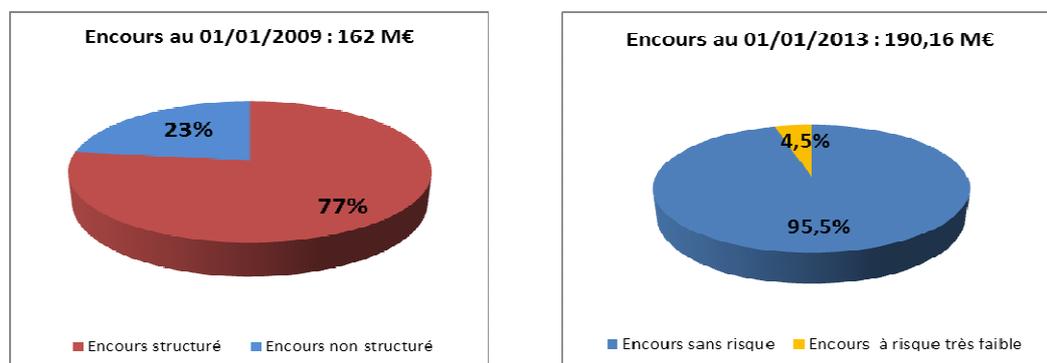
En conséquence, s'il n'est pas discutable que le contrat DEXIA en question porte un risque, il ne paraît cependant pas juste de le qualifier de « fortement risqué ».

Le classement GISSLER et l'exposition au risque de la dette



La fin des opérations de désensibilisation de la dette a induit une modification substantielle de la répartition par type de taux de l'encours de dette communale. En effet, l'encours de dette au 31 décembre 2012 est constitué à 95,5 % de contrats sans risque. Les 4,5 % restants relèvent d'emprunt à risque très faible dont les conditions de dégradation des taux d'intérêts sont très éloignées des conditions actuelles des marchés financiers. Les démarches successives de désensibilisation ont donc

permis de sortir d'une situation à risque élevé pour atteindre une lisibilité et une réelle sécurité des charges financières futures.



4.1.3 Les lignes de trésorerie

La Ville a contracté deux lignes de trésorerie en 2012 pour un montant total de 12 M€. Néanmoins, les conditions financières et, notamment, les niveaux de marge de ces deux contrats sont peu favorables, ce qui a incité la Ville à couvrir ses besoins de trésorerie par les crédits revolving dont elle dispose.

Il faut cependant noter que dans un contexte global de restriction des crédits bancaires aux collectivités locales et comme rappelé ci-avant, le programme d'emprunt de l'année 2012 a été anticipé. La Ville a donc disposé d'une trésorerie confortable permettant de couvrir ses flux de dépenses tout au long de l'exercice.

A titre d'information, pour 2013, la Ville dispose d'une capacité de tirage de 14,2 M€ sur ses crédits revolving.

4.2 La dette garantie

Au 31 décembre 2012, l'encours total de garantie d'emprunt est de 185,6 M€. La Ville intervient très majoritairement dans le secteur du logement social. Les principaux bénéficiaires sont Immobilière Basse Seine (30 %), Rouen Habitat (23 %) et Logiseine (12 %).

Au cours de l'exercice 2012, la Ville a accordé sa garantie pour un montant total de 30,5 M€.

ANNEXES

1. Budget annexe du Hangar 23

Le budget annexe du Hangar 23 fait apparaître la situation financière de clôture suivante pour 2012 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 481 381,74
Recettes réelles de fonctionnement	1 632 002,71
SOUS TOTAL	150 620,97
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	73 731,00
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
SOUS TOTAL	-73 731,00
Excédent sur l'exercice 2012	76 889,97
Excédent antérieur reporté	127 142,04
Résultat de la section de fonctionnement 2012	204 032,01
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	111 170,50
Recettes réelles d'investissement	0,00
SOUS TOTAL	-111 170,50
<u>MOUVEMENTS D'ORDRE</u>	
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00
Recettes d'ordre d'investissement	73 731,00
SOUS TOTAL	73 731,00
Déficit sur l'exercice 2012	-37 439,50
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat d'investissement reporté 2011	-46 457,17
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent en fonctionnement 2011	46 457,17
TOTAL	0,00
Résultat global de la section d'investissement 2012	-37 439,50
Résultat global de l'exercice 2012	166 592,51

Le budget du Hangar 23 fait apparaître un résultat global positif en 2012 de **166 592,51 €**.

2. Budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la TVA

L'exécution 2012 du budget annexe des locations immobilières assujetties à la TVA fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	466 076,89
Recettes réelles de fonctionnement	330 713,28
SOUS TOTAL	-135 363,61
Déficit sur l'exercice 2012	-135 363,61
Excédent antérieur reporté	465 240,36
Résultat de la section de fonctionnement 2012	329 876,75
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	66 421,84
Recettes réelles d'investissement	0,00
SOUS TOTAL	-66 421,84
<u>MOUVEMENTS NEUTRES (OCLT, refinancement de la dette)</u>	
Dépenses	141 666,65
Recettes	141 666,65
Déficit sur l'exercice 2012	-66 421,84
<u>RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES</u>	
Résultat d'investissement reporté 2011	-64 346,54
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent en fonctionnement 2011	64 346,54
TOTAL	0,00
Résultat global de la section d'investissement 2012	-66 421,84
Résultat global de l'exercice 2012	263 454,91

Le résultat global cumulé s'élève à **263 454,91 €**.

3. Budget annexe de la restauration collective

Le budget annexe de la restauration collective présente les résultats 2012 suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles de fonctionnement	3 617 587,06
Recettes réelles de fonctionnement	4 026 456,23
SOUS TOTAL	408 869,17
Résultat de la section de fonctionnement 2012	408 869,17
SECTION D'INVESTISSEMENT	
<u>MOUVEMENTS REELS</u>	
Dépenses réelles d'investissement	219 642,44
Recettes réelles d'investissement	0,00
SOUS TOTAL	-219 642,44
Déficit sur l'exercice 2012	-219 642,44
Résultat global de la section d'investissement 2012	-219 642,44
Résultat global de l'exercice 2012	189 226,73

Créé le 1^{er} janvier 2012, le budget annexe de la restauration collective présente un résultat global excédentaire de **189 226,73 €**.